
AZIZ HILALI: Bonsoir à tous. C'est Aziz qui parle.

MICHEL TCHONANG: Bonsoir Aziz, comment vas-tu ?

AZIZ HILALI: Bonsoir Michel.

MICHEL TCHONANG: Merci bien. C'est déjà la rentrée, ce soir, je suppose.

AZIZ HILALI: Comment ?

MICHEL TCHONANG: C'est déjà la rentrée, ce soir, je suppose.

AZIZ HILALI: Ah oui, mais comme il y a la fête de l'Aïd el Kebir, on va retarder la rentrée d'une semaine.

MICHEL TCHONANG: Bon, d'accord. Je dirais que la rentrée, c'est lundi.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

AZIZ HILALI: Est-ce qu'Isabelle et Camilla, vous êtes là ? Est-ce que vous m'entendez bien ?

INTERPRÈTE: Oui. Bonjour Aziz, c'est Isabelle. Je suis avec Camila. On entend bien. On a un écho, donc on va essayer de voir si on peut solutionner ça.

AZIZ HILALI: Très bien.

MICHEL TCHONANG: C'est parfait.

AZIZ HILALI: Ok. Isabelle, vous pouvez dire à Yeşim quand il veut commencer. On est prêt.

INTERPRÈTE: D'accord. Je vais lui dire.

YEŞİM NAZLAR: Bonjour, cela fait déjà deux minutes que nous aurions dû commencer. Donc nous allons lancer l'enregistrement et je vais faire l'appel. Bonjour à tous. Bienvenue à l'appel mensuel de l'AFRALO qui a lieu en ce mercredi 7 septembre 2016, à 18 h 30 UTC.

Sur la ligne française, nous avons Aziz Hilali, Tijani Ben Jemaa, Michel Tchonang. Nous avons Aicha, Dave, et d'autres personnes dont je n'ai pas saisi le nom.

Sur la chaîne anglaise, nous avons Seun, Alan Greenberg, Barrack Otieno, Beran, Daniel, Remmy, Isaac, ainsi que d'autres personnes.

Nous avons des personnes qui se sont excusées également.

Du personnel, nous avons Silvia Vivanco et moi-même, Yeşim. Nos interprètes françaises aujourd'hui sont Isabelle et Camila.

Enfin, je voudrais demander à tout le monde de donner son nom avant de prendre la parole pour la transcription et également, pour l'interprétation.

Et donc, je vous passe la parole. Aziz, vous pouvez y aller.

AZIZ HILALI:

Merci beaucoup, Yeşim. Bonsoir à tous. Bonsoir à toutes. Ravi de retrouver une nouvelle fois, après une absence d'un mois, presque un mois et demi, puisque nous n'avons pas fait de réunion au mois d'août. Le mois d'août, en général, on fait une pause.

Donc, nous allons commencer comme à l'habitude avec les consultations publiques ouvertes et certaines que je vais citer tout de suite sont soit déjà closes, soit elles sont en train de clore. Je commencerais par le premier : il s'agit des libérations de codes de pays et territoires dans certains TLD, comme le .ART, le .CARAVAN, et .GODADDY, etc.

Le but de cette consultation publique vise à recueillir des commentaires de la communauté sur certaines modifications qui sont proposées à ces extensions de premier niveau que je viens de citer. Donc, ce sont, en général, comme on l'a déjà eu, on a déjà eu des consultations sur d'autres TLD. Ce sont en général des demandes de différents registres qui leur permet d'offrir un nouveau service de registre, à savoir l'enregistrement des noms de pays et de territoires actuellement réservés en vertu de l'article 4 de la spécification 5 de l'accord de registre.

Le deuxième point, il s'agit des lignes directrices proposées pour le deuxième processus d'examen et de similarité des chaînes. En fait, c'est le groupe de travail qui relève du ccNSO, qui s'appelle le process similarity review panel. Le nom, c'est ECSRP. Ce groupe sollicite donc des commentaires du public sur les lignes directrices qui sont proposées en ce qui concerne la méthodologie prévue pour le deuxième processus d'examen de similarité de chaîne, y compris l'interprétation de ces recommandations factuelles.

Le troisième point : on a un commentaire qui a clos il y a à peine trois jours. Il s'agit de l'examen indépendant du TMCH. Vous connaissez le TMCH ? C'est le Trademark Clearinghouse ; il s'agit de faire des commentaires sur le projet de rapport de l'examen indépendant du TMCH. Et comme vous le savez, le TMCH est un dispositif pour la protection des marques sur Internet, et particulièrement pour les noms de domaines. Donc, là, il s'agit d'évaluer l'efficacité du service TMCH et éventuellement, identifier les considérations pour les prochaines phases du programme de nouveaux gTLD.

Le quatrième point : il a été clos hier. Il s'agit de faire des commentaires sur l'indice de marché sur les gTLD, sur le marché des gTLD. Et puis, le cinquième point, dont le commentaire va être clos dans deux jours, le 9 septembre, il concerne l'accord sur les fonctions d'IANA. Là encore, on demande, on sollicite l'opinion de la communauté sur l'accord proposé qui concerne les fonctions de l'IANA, à savoir le nommage et le numérotage.

Et comme vous le savez, suite aux recommandations contenues dans la proposition du groupe ICG – vous savez le groupe ICG, c'est le groupe de coordination sur la transition des fonctions de l'IANA – que le conseil ICANN a transmis à la NTIA, le 10 mars 2016. L'ICANN doit incorporer une filiale appelée PTI, qui permet de mettre en place un accord entre l'ICANN et le PTI, et accorde à cette nouvelle institution – donc qui s'appelle PTI – le droit d'exercer la fonction de nommage d'IANA.

Le dernier point, qui va être clos la semaine prochaine : il s'agit de renouvellement proposé du contrat de registre .TEL. Pardon, excusez-moi. Donc, il s'agit de commenter l'accord proposé pour le renouvellement de l'accord de registre 2006 pour le .TEL. Cette proposition est le résultat d'une négociation bilatérale – bilatérale, pardon – entre l'ICANN et TECHNIC LIMIT.

Voilà, j'ai terminé avec les consultations publiques. Je vous demande si vous avez des remarques avant de poursuivre sur l'ordre du jour. Est-ce qu'il y a des remarques ?

Je ne vois pas de main levée, ni dans le chat. Donc, on va passer au point suivant. Et je voudrais, avec la permission de Seun, Tijani et Wafa, de laisser le rapport sur les activités récentes et à venir de l'ALAC. On va le

faire après avoir donné la parole, après avoir fait le suivi d'informations pour pouvoir laisser le temps. On a beaucoup de points à discuter et laisser ça pour plus tard.

Si vous ne voyez pas d'inconvénient, je vais passer tout de suite au point suivant, qui est le sujet pour l'information. Nous avons, avec nous, monsieur Nick Throne, qui va – à qui on va donner la parole pour nous parler d'une étude que son cabinet – je pense ITEMS – est en train de réaliser pour la révision de l'ALAC. Donc, si vous ne voyez pas d'inconvénient, je vais attendre quelques secondes avant de lui donner la parole. Est-ce qu'il y a des questions ? Non, je ne vois pas. Donc, je donne la parole à Nick Throne pour nous parler de ce qu'ils sont en train de faire pour la révision de l'ALAC. Monsieur Nick Throne, à vous la parole.

NICK THORNE:

Alors, pour beaucoup, je vous ai rencontré à Helsinki et donc, l'objectif de ce que nous souhaitons faire – et que nous faisons dans toutes les RALO, c'est d'analyser le fonctionnement des RALO et deuxièmement, de vous expliquer le processus des révisions régulières de l'ICANN – des RALO, de l'ICANN. On va essayer de voir comment l'ALAC fonctionne avec un accent sur la légitimité du process.

Donc, la révision précédente a simplement analysé la partie la plus générale de l'ALAC et maintenant, nous allons entrer dans les détails.

Premièrement, le travail doit être collaboratif. Donc, personne ne cherche à contester quoi que ce soit, simplement nous souhaitons

ouvrir toutes les avenues, tous les moyens d'information – le mot que je recherchais, c'est que je ne souhaitais pas qu'il y ait de contestation.

Donc, nous souhaitons que vous nous disiez ce que vous souhaitez pour nous aider, premièrement en répondant au questionnaire, qui a été finalisé avec les responsables de l'ALAC, et nous devrions donc le publier en fin de semaine voire lundi. C'est donc un questionnaire, un sondage, qui a été conçu pour inclure des questions aux participants et aux non-participants du système de l'ALAC. Et l'idée, c'est d'être franc, de répondre de manière franche aux questions.

L'idée est donc d'avoir une étude qui nous permette de parler à partir de différentes connaissances sur le fondement de ces connaissances.

J'insiste sur le fait que ce travail est censé être un travail collaboratif, parce que c'est à vous de nous dire comment on peut améliorer le système. C'est pour vous qu'on veut l'améliorer. Notre soutien correspond donc à cet objectif d'AFRALO et de l'ALAC. Donc l'idée est de pouvoir vous rendre un travail qui soit enrichissant pour votre organisation.

Et nous voudrions avoir vos commentaires par rapport au sondage que nous avons déjà réalisé. Comme vous le savez, cela a été fait en consultation avec certains membres du groupe, mais on voudrait savoir quel est l'avis de vous tous. Je serai présent à Hyderabad, ce qui nous donnera l'occasion d'avoir davantage d'échanges là-dessus.

Et l'idée est de pouvoir travailler de manière constructive pour que ce projet fonctionne. Merci.

AZIZ HILALI: Merci beaucoup, Nick. Donc, je donne la parole aux membres si vous avez des questions à poser à Nick Throne. Est-ce que quelqu'un voudrait lui poser des questions ? Tijani, à toi la parole.

TIJANI BEN JEMAA: Merci beaucoup, Aziz. Tijani au micro. D'abord, moi je voudrais un peu expliquer d'où il vient, Nick, pourquoi, qu'est-ce que c'est que cette histoire. Vous savez très bien qu'ALAC – non pas ALAC, mais At-Large a entrepris une - review - révision totale. Chose qu'on avait fait déjà il y a - combien – cinq ans peut-être. Et toutes les constituencies font des review de ce genre-là, d'une manière périodique. C'est dans les Bylaws, les statuts de l'ICANN.

Donc voici, un cabinet a été engagé, qui s'appelle ITEMS, et Nick fait partie de ce cabinet. Ils sont quatre en tout, je crois – trois hommes et une femme. Ils ont commencé à faire des interviews personnalisés avec les membres de l'ALAC, les membres d'At-Large d'une manière générale qu'ils ont rencontrés à droite et à gauche. Par exemple, je peux vous dire que pour l'Afrique, plus précisément c'était Maxime qui faisait ça, qui fait partie de ce groupe-là et qui a fait ces interviews-là. Il l'a fait au Gabon pendant le Sommet Africain de l'Internet. Il l'a fait pendant Helsinki, la réunion de l'ICANN, etc. Et les trois autres ont fait la même chose.

Donc maintenant, ils ont passé l'étape des interviews personnalisées un à un qu'ils ont fait avec les membres d'At-Large et des membres qui ne sont pas At-Large aussi qui donnent leur avis sur At-Large. Et maintenant, ils sont passés à un deuxième stade qui est la préparation

d'un questionnaire qui va être lancé très bientôt pour que chacun d'entre nous ait l'occasion de donner par écrit ce qu'ils pensent.

Il faudrait que ce soit des réponses franches, choses que parfois on ne peut pas dire lorsqu'on est face à face ou lorsqu'on parle à quelqu'un. Parfois, il y a des choses qui ne sont pas bien, qui ne marchent pas bien, qui ne tournent pas bien, que nous pensons que ça peut être amélioré et qu'on ne peut pas dire directement aux gens, parce qu'on ne veut pas brusquer les gens.

Eh bien, dans ce questionnaire-là, il faut dire les choses comme vous le pensez, d'une manière vraiment franche. C'est le seul moyen de faire des améliorations, le seul moyen pour que cette révision apporte quelque chose pour la communauté At-Large. Voilà, j'ai fini. Merci beaucoup.

AZIZ HILALI:

Merci beaucoup, Tijani. La parole à Michel.

MICHEL TCHONANG:

Michel parle. Merci beaucoup, Tijani, de cette indication-là. Je voudrais quand même féliciter cette idée qui permet de faire un peu le point sur l'évolution de l'ICANN et surtout de ces entités.

La question que je voulais poser en fait aux consultants, c'est celle de savoir si avant cette interview, ils ont déjà prévu, ils ont une idée des objectifs à atteindre, des objectifs réels bien évidemment. Parce que la démarche par rapport à l'interview a consisté déjà à aller à une séance de travail par rapport à l'AFRALO sur le terrain et de rencontrer et de

contribuer en tant que membre... Maintenant, l'interview ici qui est la deuxième phase va certainement confirmer... Bon. Si la démarche sur le terrain n'a pas permis d'atteindre les résultats escomptés, est-ce qu'on peut avoir une idée quand même de l'intention qui se cache derrière ces événements, la deuxième démarche ? Merci.

AZIZ HILALI:

Ok. Aziz reprend la parole. Merci Michel. Comme la question est adressée à Nick, je lui demanderais de répondre brièvement, s'il vous plait, Nick.

NICK THRONE:

Très bien. Je serais bref. Nick au micro. Il s'agit d'un processus progressif. Nous n'avons pas des idées ou des préconçus. Nous sommes en train de travailler sur l'élaboration d'un questionnaire, ce que je décris est un peu près la première partie du questionnaire. C'est où on en est en ce moment.

Et ce questionnaire a été conçu de manière à essayer d'obtenir des réponses aussi larges que possibles, la plus grande quantité de membres possibles au sein de l'ICANN.

Outre le questionnaire, nous sommes en train de travailler sur d'autres projets qui ne sont pas définis pour l'instant. Donc, je ne peux pas les expliquer tout à fait. Nous nous concentrons surtout sur ce questionnaire, mais il se pourrait que l'on travaille sur d'autres aspects également.

les gens peuvent vous contacter, où les gens peuvent s'adresser à vous pour vous dire tout ce qu'ils ont envie de vous dire.

S'il n'y a pas d'intervenants, Michel Tchonang veut prendre la parole. Allez-y, mais rapidement, s'il te plait, parce qu'on a déjà dépensé la moitié du temps qui nous est consacré. Donc, s'il vous plait, rapidement.

MICHEL TCHONANG:

Oui, rapidement. Aziz, merci beaucoup. Je voulais juste s'il était possible de savoir quel était l'outil prévu pour restituer les résultats de la collecte de données. Est-ce que ça va être vite disponible ou bien est-ce que ça serait à l'occasion d'une réunion ICANN ? Je n'en sais rien. Donc, l'argent engagé pour le processus d'enquête, à quel moment il y aura des révisions pour savoir s'il faut être là ou pas. [Inaudible]. Merci.

AZIZ HILALI:

Oui. Merci Michel. Aziz reprend la parole. Je demanderais soit à Nick pendant trente secondes soit il répond sur le chat, parce qu'on a déjà consommé une demi-heure. Il reste encore quelques dizaines de points comme celui-ci. Donc, s'il vous plait, Nick, très rapidement. Très, très rapidement.

NICK THRONE:

Nous n'aurons pas de retour concernant le questionnaire, ni concernant les entretiens que nous avons déjà tenus. Nous attendrons la troisième étape de notre travail pour passer aux périodes de consultation publique et de publication des récapitulatifs.

L'idée, toutefois, est de continuer à travailler avec une équipe de travail spéciale de dirigeants de l'ALAC et d'At-Large en général, pour échanger avec eux au sujet de ces résultats jusqu'à ce que nous soyons prêts à publier ces résultats.

Voilà ma réponse en trente secondes. Merci.

AZIZ HILALI:

Merci beaucoup, Nick. C'est Aziz qui reprend la parole. Merci d'être bref. On va passer – je ne donne plus, on arrête la discussion sur ce point. Je vous demande, s'il vous plait, si vous avez des questions, vous pouvez lui poser la question, à Nick directement par email. Donc s'il vous plait, je préfère qu'on passe au point suivant. Tijani, est-ce que tu le permets, s'il te plait ?

TIJANI BEN JEMAA:

C'est une information que je voulais donner, mais tu peux y aller.

AZIZ HILALI:

Très bien. Alors, deuxième point sur le sujet d'information. Je voudrais vous annoncer une nouvelle qui est toute neuve. Je n'ai pas de détails. On en parlera dans notre prochaine réunion AFRALO. Il s'agit de l'adoption du budget que – et c'est une bonne nouvelle pour AFRALO – l'ICANN a adopté le budget pour qu'on puisse organiser l'assemblée générale d'AFRALO dans la prochaine réunion africaine, qui aura lieu à Johannesburg, du 26 au 29 juin 2017.

Donc, nous n'allons pas discuter sur ce point puisque je n'ai pas beaucoup de détails. Ce dont j'ai, c'est juste un lien que m'a envoyé

Heidi et donc, je vous envoie ici l'accord du budget dans le chat. Vous avez le lien sur cet accord. Et on n'en parlera la prochaine fois, d'ici là je vous demande de réfléchir comment on peut s'organiser, comment vous voyez cette assemblée générale pour qu'on puisse la réussir comme d'habitude. Je vous rappelle que la dernière qu'on a faite était à Londres et c'était une grande réussite. Voilà.

On passe maintenant au point d'information, toujours. Et je vais sauter un point puisque Mohamed n'est pas avec nous. Je vais demander à Seun s'il peut en deux ou trois minutes me faire une mise à jour sur le groupe de travail intercommunautaire de la transition du rôle de supervision des fonctions de l'IANA, c'est les fonctions de nommage.

Seun, tu as deux-trois minutes pour nous faire une mise à jour.

INTERPRÈTE: On ne reçoit pas le son de Seun, Aziz.

AZIZ HILALI: Alors, en attendant d'avoir Seun, je vais passer la parole à Tijani, puisque c'est un peu près le même sujet, c'est celui du groupe du CCWG, le groupe de travail intercommunautaire sur la responsabilité et la redevabilité de l'ICANN. Tijani, à toi la parole.

TIJANI BEN JEMAA: Merci Aziz. Tijani parle. Concernant donc le travail de la redevabilité de l'ICANN, nous sommes maintenant comme vous le savez, nous avons adopté les résultats du travail du Work Stream 1, de la partie 1 si vous voulez qui était nécessaire pour la condition, qui a été adoptée. On a

fait les changements des Bylaws, le projet de changement des Bylaws pour la transition. Donc, ça c'est fait.

Maintenant, on est entré dans la phase deux qui est la phase des recommandations pour améliorer les mécanismes de responsabilité et de redevabilité qui sont nécessaires pour l'ICANN, mais qui ne sont pas nécessaires pour assurer la transition – si vous voulez.

Et là, nous avons formé neuf sous-groupes, chaque sous-groupe traite d'un sujet bien déterminé et nous avons aussi en premier avec nous un autre sous-groupe du Work Stream 1, de la partie 1, qui s'agissait de l'Independent Review Process, du Processus de révision indépendant.

Alors, sur les neuf nouveaux sous-groupes du Work Stream 2, je suis membre de quatre d'entre eux. Je vous assure que c'est un, que c'est vraiment une vie impossible, parce que chaque groupe se réunit une fois par semaine. Et c'est souvent à des heures très désagréables. Il ne s'agit pas de bâcler le travail, car c'est là où on va voir le futur – si vous voulez, les futurs mécanismes de redevabilité de l'ICANN.

Je suis dans le groupe des droits humains, dans le groupe de la juridiction : ce sont les deux groupes les plus controversés. Je suis aussi dans le groupe de la diversité et dans le groupe de la transparence. Donc, il y a d'autres groupes comme par exemple la responsabilité de la communauté en général, puisque là on a fait – on a dit, « Bon, le Conseil d'administration agit tout seul.

Il faut faire des mécanismes d'accountability du Conseil d'administration envers la communauté. » Oui, mais la communauté, elle est

accountable envers qui ? C'est ça, ce que ce groupe est en train de travailler dessus. Il y a un autre sous-groupe sur l'Ombudsman.

Ce sont neuf sous-groupes. Moi, je suis dans quatre sous-groupes et je travaille dessus. Je vous assure que ce n'est pas facile, surtout que certains sont très controversés. Les intérêts sont absolument différents. Bien sûr, chacun essaie de défendre son intérêt. J'espère qu'à la fin, nous allons aboutir à défendre l'intérêt public avant tout autre intérêt privé. Merci.

AZIZ HILALI:

C'est Aziz qui reprend la parole. Merci beaucoup, beaucoup, Tijani, pour tout le travail que vous faites, tous les trois, Tijani, Seun et Mohamed. Je sais que vous, que l'AFRALO est très bien représentée et encore une fois, bravo pour tout le travail que vous faites. Au nom de tous les membres d'AFRALO, je tiens à vous remercier.

Maintenant, on va passer – à moins que Seun – s'il vous plait, je demande à Isabelle et à Camila dès que Seun est en ligne de me faire un signe.

INTERPRÈTES:

Oui, oui.

AZIZ HILALI:

On va passer maintenant au point suivant. Il s'agit de ce qui a été réalisé ce mois d'aout. Il y a eu un appel à nomination, puisque l'ALAC a nommé durant ce mois d'aout deux comités qui seront chargés, les deux chacun avec un rôle différent, ces deux comités étaient chargés

d'effectuer – sont chargés pardon – d'effectuer la sélection des futurs membres du Conseil d'administration – At-Large, le siège qu'on appelle le siège 15.

Ces deux comités s'appellent le BCEC et le deuxième s'appelle le BMSBC. Vous me corrigez si, Tijani, je me trompe. Alors, le BCEC, d'après ce que j'ai compris, est un comité d'évaluation qui va être chargé d'évaluer les dossiers de candidature au Board de l'ICANN et ce comité doit être composé de deux délégués choisis pour chacun des RALO – Régional At-Large, plus un suppléant.

Ce qui fait, ça nous a demandé de sélectionner trois représentants. Ensuite, le groupe des BMSBC, celui-là, lui, est chargé du processus, de tout le processus du début jusqu'à la sélection des futurs membres du Conseil. Et donc, ce comité va superviser tout ça, tout ce processus, y compris les élections. Et donc, ça fait en tout six personnes.

L'ALAC a tenu à ce que ces deux groupes soient régionalement équilibrés par leur représentation et donc composés de deux représentants de chaque région, et vous avez dû suivre tout ça en email, puisque l'appel à nomination a été fait par le staff, Et chaque RALO – les membres de chaque RALO – se sont représentés eux-mêmes, soit ils se sont nommés eux-mêmes, soit ils ont encouragé des personnes qualifiées de leur région à soumettre leur nom.

Donc, le résultat de ces nominations. Pour le BCEC, il y a Fatimata Seye Silla et Mohamed El Bashir en tant que principaux, et Dave Kissoondoyal comme suppléant. Pour le BMSBC, il y a Seun, moi-même et Baudouin Schombe comme suppléant.

Pour information, les présidents des deux comités ont été désignés durant ce mois d'août. Donc, je vous informe que c'est Tijani Ben Jemaa qui est le président du groupe BMSBC et Julie Hammer du RALO d'Amérique du Nord qui a été nommée présidente ou plutôt chef du groupe BCEC.

Est-ce qu'il y a des remarques dessus ou on passe au point suivant ? Je ne vois pas de main levée. Je ne vois pas de main levée. Par contre, je pense – on me dit que Seun est prêt à parler. Seun, à toi la parole pour nous parler du groupe de la mise à jour du groupe CCWG, c'est-à-dire le groupe de travail intercommunautaire de la transition du rôle de supervision des fonctions de l'IANA. À toi la parole, Seun.

SEUN OJEDEJI:

Merci. Si vous m'entendez alors...

Nous avons commencé à travailler au sein du CWG, ça fait un moment, et vous vous souviendrez que nous avons présenté une proposition pour créer un comité permanent de clients. Ce qui a été fait. L'ALAC a présenté un représentant qui est Mohamed El Bashir.

En ce moment, le CWG discute des questions concernant l'accord ou le contrat des fonctions IANA, et en ce moment, le groupe demande à l'ICANN signer un contrat avec la communauté des noms. L'idée du groupe est de vérifier avec l'ICANN s'ils sont d'accord avec ce contrat et d'accord avec l'idée d'agir ou non de la communauté des noms. La communauté s'occupe des IPR et d'autres questions qui sont d'intérêt pour cette communauté spécifique.

En même temps, nous sommes toujours en train de discuter des questions qui sont liées à la transition et aux droits de la propriété intellectuelle, voir comment éviter le risque de cassure de la communauté des noms. Donc, l'idée est d'empêcher que cela soit possible et nous avons donc des discussions qui sont en cours sur ce sujet.

Les membres du CCG, qui est le groupe de coordination des conflits de la communauté, s'occupent des différentes objections de l'IPR de l'IANA et des différents problèmes proposés par les membres, qui sont d'intérêt donc pour l'ensemble des membres du groupe. On se demande des fois comment on pourrait le faire, mais nous avons désigné des membres pour qu'ils nous représentent au sein de ce groupe, pour qu'ils puissent discuter de ce sujet en notre nom.

Finalement, en ce qui concerne la liste des noms, le CWG considère la publication de son propre commentaire au processus, demain même. Donc, nous allons tenir une réunion demain, où nous allons définir si nous faisons notre contribution ou pas. Il y a déjà eu un nombre d'échanges à ce sujet sur la liste de diffusion du groupe et nous allons définir cela lors de notre réunion de demain.

C'est tout pour l'instant. Si vous avez des questions, je suis là pour y répondre. Merci.

AZIZ HILALI:

Merci beaucoup, Seun. Je reprends la parole. Est-ce qu'il y a des questions pour Seun ou pour Tijani ? Pour le groupe CWG ou le groupe

CCG ? Je ne vois pas de main levée, donc on va passer au point suivant concernant le programme...

TIJANI BEN JEMAA: Aziz, est-ce que tu peux parler dans le micro, s'il te plait ?

AZIZ HILALI: Oui, d'accord. On va passer au point suivant. Vous m'entendez mieux comme ça ?

TIJANI BEN JEMAA: Parfait.

AZIZ HILALI: C'est bon. Alors, le point suivant, c'est le programme pilote régional de sensibilisation pour la communauté. C'est le CROPP, c'est ce qu'on appelle le CROPP. Nos représentants au niveau d'AFRALO, c'est Tijani et Daniel. Qui veut prendre le premier la parole ? Tijani ou Daniel ? Daniel, est-ce que vous êtes là ?

DANIEL NANGHAKA: Je n'ai pas beaucoup suivi les discussions du groupe. Donc, je vais demander à Tijani de prendre ma place, s'il vous plait.

AZIZ HILALI: Très bien. Tijani, à toi la parole.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci, Aziz. Tijani qui parle. Donc, nous avons, à maintes reprises pendant ces téléconférences, fait un exposé, un petit exposé sur le CROPP. Le CROPP est un programme pilote régional pour l'Outreach et ce programme est destiné donc aux cinq RALO d'At-Large et aux communautés NCSG et NPOC. C'est un programme qui alloue à chaque communauté, donc à chaque partie de la communauté, c'est-à-dire à chaque RALO, à un NCSG, au CROPP, et au NPOC. Excuse-moi. Et, à MPOC, cinq lots, cinq fenêtres ou cinq voyages si vous voulez. Cinq voyages pour chacun. Pour l'AFRALO, nous avons droit à cinq voyages par an, année fiscale qui commence le 1er juillet et qui finit le 30 juin.

Alors, nous avons, ce programme a déjà maintenant trois ans d'expérience. Première version en programme pilote. L'année prochaine, il va peut-être rentrer dans le corps du travail de l'ICANN, donc ça va être un programme officiel à l'intérieur du budget de l'ICANN, non à part. Et c'est un programme, donc comme j'ai dit, qui permet cinq voyages.

Voyage pour quoi ? Pour faire l'outreach. L'outreach, c'est-à-dire, c'est la sensibilisation. Alors, quel est l'objectif de ce programme ? L'objectif, c'est que par exemple l'AFRALO fasse de la sensibilisation auprès des utilisateurs finaux de l'Internet pour qu'on les ramène dans notre communauté. Parce que vous savez que nous défendons l'intérêt des utilisateurs finaux de l'Internet, mais nous ne représentons pas tous les utilisateurs finaux. Tous ne sont pas, ne font pas partie de nos RALO. Donc, notre objectif c'est d'aller faire de la sensibilisation vers ces end users, les utilisateurs finaux pour les ramener dans notre communauté, et aussi pour améliorer l'image de l'AFRALO, l'image de l'ICANN, et pour travailler. C'est ça, en gros, l'objectif de ce programme.

Chaque voyageur, chaque personne qui demande un voyage, un voyage par an, doit premièrement définir quels sont les objectifs de son voyage. Qu'est-ce qu'il veut faire pendant son voyage ? Pourquoi il veut voyager ? Et ces objectifs doivent être conformes à notre stratégie de sensibilisation, que nous avons faits au début de l'année. Nous avons fait ensemble... Au début de l'année fiscale, je veux dire et elle est passée... Quand nous avons fait approuver cette stratégie dans la réunion, je crois de juin ou de juillet – je ne me rappelle plus, de juin, je crois de cette année. Alors, donc, les objectifs doivent être conformes à cette stratégie... Et, donc, ...

Donc, ces objectifs doivent être aussi conformes aux guidelines, aux lignes conductrices du programme du CROPP, qui est défini donc par le staff, donc le senior staff qui supervise ce programme.

Tout cela existe dans les pages qui sont dédiées au CROPP. Il y a tout ce qu'il faut et pour l'année 2017... Parce que chaque année, il y a un review, il y a une révision. Et la révision fait que certaines choses changent. Donc, la dernière version, c'est la version qui est sous FY17, celle de l'année fiscale qui commence le 1er juillet 2016 et qui finit le 30 juin 2017. Alors donc, pour cette année, nous avons au moins deux événements importants à mon avis, qui sont : premièrement, des réunions d'AFRINIC, et deuxièmement – comment dire, l'IGF, le Forum de la gouvernance d'Internet africain.

L'AFRINIC organise tous les ans deux réunions, une qui est une réunion AFRINIC pure, et une autre qui rentre, qui est une réunion AFRINIC qui rentre dans le Sommet africain d'Internet, donc deux fois par ans. Jusque-là depuis la création du CROPP, nous avons participé, dans ces

deux réunions, d'une manière constructive et d'une manière substantielle qui a fait qu'AFRINIC aujourd'hui reconnaît l'AFRALO comme l'un des ASTAR, AS étoile. Vous savez que comme il y a l'E-Star, il y a l'ASTAR. Maintenant l'AFRALO est reconnu par l'AFRINIC comme l'un des ASTAR, et donc nous participons à l'ouverture. À l'ouverture, il y aura un discours de chacun, de chaque chef des ASTAR, et bien l'AFRALO participe et donne donc, et participe au discours des chefs de l'ASTAR à l'ouverture d'AFRINIC.

Aussi, dans chaque réunion d'AFRINIC nous avons été représenté depuis le début du CROP. Nous avons participé par – comment – une présentation substantielle dans la substance. Il ne s'agit pas bien sûr - chaque fois Aziz fait aussi une présentation d'AFRALO, mais en plus de cela, nous faisons une présentation dans la substance, dans les thèmes. Parce qu'eux, ils fixent les thèmes pour chaque réunion et chaque fois, on présente donc un thème et nous faisons une communication substantielle. C'est ça qui a fait qu'AFRINIC a compris qu'AFRALO est une entité qui vaut la peine d'être donc hissé au niveau d'un ASTAR. C'est pour ça qu'ils nous ont mis là.

Aussi, nous avons à la suite de cela, puisque nous avons déjà maintenant une certaine crédibilité auprès d'eux. Nous avons demandé à la dernière réunion au Gabon. Nous avons demandé un stand, mais on a dit que nous n'avions pas d'argent pour le payer. Eh bien, ils ont accepté de nous donner un stand sans compter concession. Et on est venu, il y avait Daniel, il y avait moi, et on a meublé ce stand. Nous l'avons occupé pendant tout le temps, parfois chaque six mois. Chaque fois qu'il y en a un qui était dans la salle pour discuter, etc., l'autre était dans le stand. Nous sommes arrivés à faire un certain actif de ce stand-

là et une visibilité. Donc, je pense que nous sommes arrivés à un point où nous ne devons pas reculer avec l'AFRINIC. Si on pense qu'à l'AFRINIC, nous étions les premiers à avoir signé un MOU avec le registre régional AFRINIC. Tous les autres RALO l'ont fait, mais après nous. N'oubliez pas que ce sont des réunions très importantes, parce que tout le monde... Ça rassemble un large éventail de la communauté d'Internet. N'oubliez pas que quand je suis arrivé à l'ICANN, moi, c'était en 2010 – je crois 2009 ou 2010. Il y en avait 18, aujourd'hui il y en a 40, 42 même. Ces ALS qui sont maintenant recrutées, sont recrutées entre autres par cet outreach, par ce travail de sensibilisation.

Parce que quand les gens vous voient sérieusement participer dans un événement comme ça. Quand ils vous voient présenter des points de vue de la communauté. Ils viennent vers vous et ils disent comment on peut participer avec vous, et c'est comme ça que les gens maintenant viennent, demandent et insistent pour être membre d'AFRALO. Et, aussi bien sûr, parce que nous aussi, on fait beaucoup de travail de sensibilisation, dans toutes les pauses-café, dans tous les déjeuners. Nous n'arrêtons pas de parler d'AFRALO. Les gens, la première des choses qu'ils vous disent, c'est... Si vous allez vers quelqu'un en lui disant : pourquoi vous n'adhérez pas à l'AFRALO ? Il te dit : qu'est-ce que je vais gagner ? Donc, c'est toujours donc dans un esprit de gain. Alors, il faut leur expliquer qu'il n'y a pas de gains, il n'y a pas de pertes. C'est une participation qui va donner de la visibilité à toute la communauté, qui va aider à faire entendre la voix de l'Afrique au sein de l'ICANN.

Et donc, tout cela a fait que maintenant nous avons ce nombre d'ALS, que nous avons cette crédibilité et cette visibilité. Il s'agit de ne pas la perdre et je pense qu'il faut continuer à assister à ces deux réunions.

L'IGS Afrique, c'est la première fois cette année, avant on n'a jamais utilisé le CROPP pour ça. Nous avons déjà des demandes pour que certains membres d'AFRALO y participent. Alors, à mon avis, il faut être raisonnable et chaque participation doit donner de la crédibilité et de la visibilité à l'AFRALO pour augmenter cet actif que nous avons.

Donc, voilà Aziz, je crois que j'ai été un peu long, mais il fallait que j'explique tout ça, et je veux que tout le monde soit intéressé par ce programme-là, parce que nous essayons – si tu veux – de nous rapprocher de la communauté, d'essayer de donner à la communauté le sens et l'esprit de la communauté pour qu'ils viennent et participent, et qu'ils augmentent donc le crédit que nous avons et pour qu'ils fassent entendre la voix de l'Afrique d'une manière plus précise.

AZIZ HILALI:

Merci beaucoup, beaucoup, Tijani pour cet exposé sur le programme pilote régional de sensibilisation. C'est vrai que ce n'est pas la première fois qu'on en parle, mais c'est tant mieux. Ça a donné une idée beaucoup plus claire aux gens et donc, s'il vous plaît, si vous avez des questions n'hésitez pas à écrire à Tijani ou à moi, ou au staff concernant ce projet.

J'espère qu'il n'y a pas de questions. Pourquoi j'espère qu'il n'y a pas de questions ? Parce qu'il ne reste plus que six minutes et on a encore plusieurs points à discuter. Je ne voudrais pas abuser de la gentillesse de

nos interprètes qui, à chaque fois, on les retient un peu plus dans le temps.

Il n’y a pas de questions ? Ok, il n’y a pas de questions. Je ne vois pas de main levée. Il n’y a personne qui demandent sur le téléphone, donc je passe au point sujet pour discussion.

Alors, sujet pour discussion, nous allons d’abord parler de la réunion conjointe AFRALO-AfrICANN à Hyderabad. C’est dans un mois et demi, je crois, et donc il faudrait qu’on en parle rapidement. Je pense que depuis presque deux ans maintenant, on choisit toujours la mise à jour du même thème, qui est la transition des fonctions d’IANA et de la redevabilité de l’ICANN, et quelles sont les perspectives pour l’Afrique ?

Je donne la parole à Tijani et Seun pour dire quelques mots. Est-ce qu’on va procéder de la même manière qu’avant ? Très rapidement. Deux minutes, Tijani, s’il te plait.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci beaucoup, Aziz. Je pense que c’est vraiment important cette fois-ci de faire un travail sur ce qui est en train de se faire maintenant, de donner le point de vue de l’Afrique là-dessus, c’est-à-dire tout ce qui est en train de se discuter pour nous, le Work Stream 2, et de la redevabilité, et tout ce qui est mise en place maintenant, des comités par exemple, le CSC, etc., concernant la transition elle-même. Donc, je pense que cette fois-ci, aussi, on doit parler de la transition et de la redevabilité.

Nous sommes en train d’évoluer, mais je ne peux pas te dire tout de suite ce qu’on va, quel serait le type de statement que nous allons faire.

Parce que nous sommes en train d'avancer dans les sous-groupes et je pense que les prochaines semaines et peut-être les prochains mois nous éclaireront beaucoup plus, et nous donneront plus de matière pour pouvoir faire quelque chose qui donne le point de vue de l'Afrique. Merci.

AZIZ HILALI:

Merci, Tijani. Seun, est-ce que tu voudrais ajouter quelque chose ? Si tu veux ajouter quelque chose, s'il te plait, tu nous fais signe. Moi, je voudrais juste ajouter le fait que la partie francophone d'Afrique nous reproche souvent de ne pas publier la version de la déclaration en français assez tôt pour qu'ils puissent eux aussi, les Francophones, qu'ils puissent contribuer.

Tu connais, Tijani, le problème de la langue en Afrique et donc si c'est possible, c'est une demande que je fais en tant que Président d'AFRALO ici, si c'est possible d'avoir cette déclaration au moins quinze jours avant la réunion d'Hyderabad pour qu'on puisse la traduire en français. Voilà !

Je vois une... Je ne sais pas ce que demande Silvia. Alors, si vous voulez on va passer à...

INTERPRÈTE:

Excusez-moi, Seun me demandait s'il pouvait prendre la parole ?

AZIZ HILALI:

Parfait, parfait.

SEUN OJEDEJI:

Juste rapidement. Je suggérais également qu'il y ait un appel à suggestions pour entendre quel est le sentiment de la communauté. Donc, nous allons parler de la responsabilité, de la transition d'IANA. C'est un sujet donc majeur et constant depuis les quelques années passées au sein de l'ICANN, et donc je pense qu'il faudrait qu'on parle de ça évidemment, mais peut-être qu'on pourrait peut-être identifier ce que la communauté souhaite, les sujets qui sont pertinents pour la communauté. Je pense que ce serait bon d'avoir un petit peu le point de vue de l'Afrique, de la communauté.

Et effectivement, pour la version française ou autres langues également, c'est une très bonne idée de publier ceci rapidement, avant que la version officielle soit terminée. Je pense que ça, ce serait bien également.

Merci beaucoup.

AZIZ HILALI:

Entièrement d'accord avec toi, Seun, et c'est ce qu'on fait. Jusqu'à maintenant, on le fait à chaque fois. Je ne l'ai pas dit, mais avant de décider du thème, le jour d'avant, comme on fait à chaque fois, on a envoyé un courriel dans la communauté, dans les deux listes – la liste AFRALO et la liste AFRINIC – dans laquelle on dit, voilà AFRALO ce qu'ils proposent comme sujet. Avez-vous d'autres thèmes ou voulez-vous qu'on choisisse un autre thème ? Et on récupère toutes les propositions, et c'est en général le secrétaire qui le fait, et c'est Barack. On récupère les propositions. S'il n'y a pas une meilleure proposition, on reprend le

même thème à chaque fois, mais je devine, on peut deviner que ça va être. On ne peut pas s’empêcher de parler de la transition dans la prochaine réunion d’Hyderabad, et j’espère que ce sera la dernière.

Voilà ! Est-ce qu’il y a d’autres remarques ? Tijani, tu voudrais ajouter quelque chose à propos de la remarque de Seun ou tu es d’accord avec ce qu’il vient de dire ?

TIJANI BEN JEMAA:

Je suis d’accord.

AZIZ HILALI:

Très bien. Alors, maintenant si vous voulez on passe à l’avant-dernier sujet, qui est les nouvelles demandes d’accréditation en tant qu’At-Large, structure des nouvelles ALS. Alors, je vais commencer par l’INTIC4dev, c’est-à-dire Intic for development, Institut du TIC pour le développement. On l’a laissé en suspens à la dernière réunion qu’on a faite au mois de juillet. Et, on est en retard à propos de l’accréditation de cette demande. Je vous rappelle que nous avons décidé la dernière fois, durant la réunion du mois de juillet, que nous ne nous opposons pas du tout à cette ALS. Au contraire, nous sommes d’accord, mais il y avait un problème qui s’est posé. Ce problème est tout simplement la représentativité, que la même organisation soit représentée dans plusieurs entités au sein de l’ICANN.

Alors, pour ne pas lancer une longue discussion là-dessus, nous avons décidé lors de la réunion qu’on fasse une réunion, Tijani et moi, et le Président de l’ALAC avec le staff, nous avons eu cette réunion et nous sommes arrivés à la conclusion suivante. Je vous la lis.

Alors, ce que je vous suggère, c'est que nous allons accepter, ou plutôt donner un avis positif pour la certification de cette ALS. Donc, nous allons écrire à l'ALAC en disant : l'AFRALO conseille à l'ALAC de certifier cette ALS. L'annonce de la certification va être accompagnée du commentaire suivant : l'ALAC travaille sur la question de l'affiliation multiple des ALS, certaines restrictions peuvent être appliquées à votre ALS en fonction du résultat qui va sortir de l'ALAC. Je vous signale toujours que c'est l'ALAC qui accrédite les ALS. Voilà !

J'espère qu'on ne va pas passer beaucoup de temps sur cette discussion. Je vous donne la parole si vous êtes d'accord ou pas d'accord avec ce que je viens de dire.

Il y a Michel qui dit que c'est une bonne résolution. Voilà, je ne vois pas d'opposition. Tijani, comme tu as travaillé avec moi, avec Alan Greenberg, sur ce sujet, tu voudrais ajouter quelque chose ? Tijani ?

TIJANI BEN JEMAA:

Non, c'est bon, Aziz.

AZIZ HILALI:

Alors, tout le monde est d'accord. Je récapitule. On va dire que l'AFRALO conseille à l'ALAC de certifier cet ALS et qu'on informe cet ALS comme quoi l'ALAC travaille sur la question de l'affiliation multiple des ALS, parce que je vous rappelle que pour NTIC, l'Institut pour le Développement qui est du Togo, est une organisation qui est représentée aussi au sein de NPOC et au niveau de l'ICANN.

Alors, la deuxième demande. Il s'agit de l'action citoyenne pour l'information et l'éducation au développement durable - la CIDDE. Mais c'est là, elle est déjà accréditée. Il n'y a pas de problème.

On va passer maintenant les nouvelles : l'Internet Society ISOC Ghana. On a déjà reçu la demande, on a reçu aussi la due diligence. Personnellement, moi j'ai déjà regardé la due diligence et je vous demande si vous êtes d'accord de donner un avis positif pour l'accréditation de l'ISOC du Ghana.

Qui veut prendre la parole ? Tijani, à toi la parole.

TIJANI BEN JEMAA:

Moi. Merci beaucoup. Je suis tout à fait d'accord pour accréditer cet ALS. Je connais les gens du Ghana et j'ai lu aussi la demande. Je crois que c'est une bonne ALS, il faut l'accréditer. On n'a pas d'ALS au Ghana, et notre objectif – c'est un objectif déclaré depuis longtemps, c'est d'avoir au moins une ALS.

Oui, excusez-moi, Aziz, ce n'est pas que nous n'en avons pas, nous avons une ALS au Ghana. Mais la présidente réside en Germany, en Allemagne. Donc, si vous voulez pratiquement, nous n'avons pas d'ALS.

AZIZ HILALI:

Ça coupe, Tijani, on ne t'entend plus.

TIJANI BEN JEMAA:

Maintenant, j'ai fini. J'ai dit que nous avons une ALS qui était supposée être au Ghana, mais qui, en réalité, était... les leaders de cet ALS sont en

Allemagne. Elle est toujours en activité, mais elle n'est pas active. Donc, c'est la première ALS ghanéenne qui va être basée au Ghana.

AZIZ HILALI: Allo, ça coupe, allo. Vous m'entendez ?

Allo, allo ?

INTERPRÈTE: Allo ? Moi, je vous entends. C'est Isabelle

AZIZ HILALI: Très bien. Alors, ça a coupé.

TIJANI BEN JEMAA: Aziz, on ne t'entend pas.

AZIZ HILALI: Là, vous m'entendez ?

INTERPRÈTE: Aziz, je vous entends. Allez-y.

AZIZ HILALI: Très bien. Alors, d'abord, je voudrais m'excuser auprès d'Isabelle et de Camila d'avoir encore dépassé le temps. On s'excuse. C'est qui qui parle ? Tijani, ça coupe. On ne t'entend pas. Alors, je continue ce que je disais.

C'est Aziz qui reprend la parole. Merci. Je voudrais remercier Isabelle et Camila d'avoir, de nous excuser d'avoir tenu encore... Je suis en train de clore la réunion.

On ne t'entend pas, Tijani ? On ne t'entend pas, ça coupe.

Donc, merci à tous. Merci à toutes. Je vous donne rendez-vous le mois prochain et merci à Silvia et Yesim d'avoir encadré cette téléconférence. Merci à tous les participants. Merci à Isabelle, Camila et au mois prochain. Bye. Ciao.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]